



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Namaste Gumda du 15 juin 2023 Mairie de Céligny (20h à 21h15)

1. Ouverture de l'assemblée

Alain Pipoz souhaite la cordiale bienvenue aux membres qui se sont déplacés et déclare la séance ouverte.

2. Présences

Comité :

Présents

- Alain Pipoz, président
- Nicole Pipoz, trésorière
- Esther Boissier, secrétaire
- Stéphanie Aebi, membre du comité
- Romain Besse, membre du comité

Excusée

- Sandra Joaquim, membre du comité

Membres : 8 membres de l'association sont présents
8 membres sont excusés

Ont été convoqués tout le Comité et les membres sympathisants.

Au 31.12.2022, l'association compte 77 membres sympathisants et 6 membres au comité.
83 personnes ont donc payé leur cotisation.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé par le président est adopté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16.06.2022

Une rectification sera apportée à ce PV concernant les présences des membres du Comité.
Il sera disponible sur le site de l'association (www.namastegumda.com); documents accessibles dans l'espace membres avec le code « Gumda2023 ».
Le PV du 16.06.2022 est adopté à l'unanimité.

5. Rapport annuel 2022

16.06 Assemblée générale
03.09 Repas de soutien
Décembre Marché de Noël

Le solde en caisse se monte à CHF 28'774,91 au 31.12.2022.

Les frais administratifs sont composés des frais bancaires pour la gestion du compte, de l'achat de timbres postaux et de matériel de bureau.

Un versement unique de CHF 500.- a été effectué en faveur de Kanshalaal pour couvrir ses frais sur place.

Les frais de publicité concernent le site internet et le flyer. Celui-ci a été mis à jour en 2022 et n'est pas revu chaque année.

6. Rapport 2022 des vérificateurs de compte

Pour cette année, les vérificateurs sont G. Pipoz et L. Bottura.

Mme Bottura lit le rapport des vérificateurs aux comptes qui constatent la parfaite régularité des comptes 2022. Les comptes sont approuvés et validés à l'unanimité par les membres participants à l'assemblée générale.

Les contrôleurs sont remerciés.

7. Élection des vérificateurs de compte 2023-2024

Gyseline Pipoz et Laure Bottura se représentent. Elles sont acceptées unanimement dans leur fonction pour l'année en cours. De nouveaux contrôleurs aux comptes devront être nommés pour 2024.

8. Élection du comité

Sont (ré)élus à l'unanimité les personnes qui se (re)présentent, à savoir

- Alain Pipoz, président (en fonction)
- Nicole Pipoz, trésorière (en fonction)
- Sandra Joaquim, membre (en fonction)
- Stéphanie Aebi, membre (en fonction)
- Esther Boissier, secrétaire (en fonction)
- Romain Besse, membre (en fonction)

9. Projets 2022/2023 (photos et vidéos sur le site internet et Facebook)

Aménagements de chemins d'accès et d'une place devant l'école à Yamgaon

Les matériaux comme les pierres pour les fondations proviennent de la montagne. Ce projet a subi un peu de retard en raison d'accès routiers emportés par un éboulement.

Coût : CHF 20'000.-.

Entretien usine électrique de Yamgaon

Il a fallu sécuriser le transformateur, réparer la conduite endommagée par un éboulement, remettre les fusibles en état et repeindre la conduite.

Coût : CHF 3'290.-.

Projet de rénovation de l'installation électrique de Lapubesi

Des panneaux solaires avaient été placés par la Fondation du Prince Harry et devraient être changés. Namasté a préféré mettre la priorité sur l'usine électrique, l'emplacement desdits panneaux solaires n'étant pas des plus adéquats.

D'autre part, en visitant l'école, il a été constaté que l'installation électrique était endommagée et dangereuse. Une rénovation a donc été faite pour l'école, les chambres des enfants, etc. Le tableau électrique de l'usine a été changé.

Coût : CHF 2'800.-

Namasté a également été sollicitée pour le captage d'eau de source pour l'amener jusqu'au village. Ce projet a été soumis à une association émanant des SIG et n'a débouché sur rien à ce jour.

Aide alimentaire

Une aide a été demandée par Apsara pour la population Musahar au sud du Népal, très pauvre (hors caste). 2 t. de nourriture env. ont été distribuées.

S. Aebi, qui était sur place, a participé à cette distribution.

Namasté a mené une action spéciale pour faire entrer des fonds, afin de ne pas imputer ses coûts imprévus sur le budget annuel.

Ponctuellement et si nécessaire, Namasté pourrait refaire cette distribution.

La quantité distribuée a été calculée pour une famille.

Coût : CHF 1'800.-.

En cours :

Hostel à Gumda

Soit 2 bâtiments en dur sur le site de l'école sur 2 étages : un de 40 places pour les enfants avec WC-douche. L'autre abritera la cuisine et un réfectoire.

Coût : CHF 115'000.-.

A ce jour, il manque CHF 40'000.- pour boucler le budget. Namasté verse des petites sommes (CHF 7'000.-) pour éviter de gros frais, mais le fait régulièrement. Le taux de change est actuellement favorable. Le cahier des charges est suivi. A. Pipoz reçoit régulièrement des films et photos pour suivre le chantier. Si possible, les travaux continueront pendant la mousson. Deux arbres ont été abattus pour créer les menuiseries.

Si tout va bien, les travaux seront terminés en automne 2023 (au minimum le bâtiment principal).

10. Divers et propositions individuelles

Cotisations

Afin de disposer de fonds pour payer les salaires et les frais fixes. A. Pipoz demande que les cotisations soient versées au cours du 1^{er} trimestre de l'année.

Dans l'idéal, il faudrait trouver 10 nouveaux membres pour égaler le nombre de 2022.

Objectif 2024 : 100 membres sympathisants, ceci marquerait une reconnaissance pour le travail de Namasté Gumda, avec de belles réalisations et à soutenir !

Association Namasté Gumda – Rte de Céligny 58 – 1298 Céligny – ☎ 0041793013781

www.namastegumda.com - contact@namastegumda.com

IBAN CH72 0900 0000 1419 7173 6

Il n'y a plus de bulletin de versement mais un QR Code, pour limiter les frais.
Si besoin, A. Pipoz peut éditer un bulletin.

Le rapport édité annuellement par la DDC Direction Développement et Coopération mentionne Namasté Gumda, beau signe de reconnaissance pour ses actions. Namasté est classée 20/36 en Suisse, en tant qu'ONG.

11. Agenda

02.09 Repas de soutien
Novembre Trek A. Pipoz au Népal. Il ira voir les projets de Namasté.
Décembre Marché de Noël (dates à fixer)

30.05.2024 Assemblée Générale
Le président propose d'ouvrir cette assemblée au public.
Seuls les membres de Namasté Gumda pourront voter.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

A.Pipoz souligne que les dons que Namasté reçoit le sont toujours sur présentation d'un dossier. Les refus ne sont pas motivés.
Quelques entreprises font des dons.

Le président A. Pipoz remercie le Comité pour son engagement.

La séance se termine à 21h15 autour d'une sympathique verrée.

Esther Boissier
Secrétaire